



Vous êtes responsable d'une association loi 1901 ou d'une collectivité locale et vous souhaitez témoigner votre reconnaissance aux bénévoles qui vous entourent.

Le Cercle National des Bénévoles (CNB) est là pour vous y aider. Nous sommes une association nationale dont l'objectif est de promouvoir le bénévolat sous toutes ses formes et d'en honorer les acteurs par l'attribution du **Mérite Bénévole** et des médailles associées.

Chaque année **le Cercle National des Bénévoles** met à l'honneur des hommes et des femmes dont l'investissement au service des autres est un exemple. Tous ont été touchés d'être ainsi reconnus par leurs pairs.

En déposant pour eux une demande d'attribution du Mérite Bénévole, vous mettez en lumière vos bénévoles – qu'ils soient dirigeants ou hommes (femmes) de terrain – et vous les encouragez à poursuivre leur engagement.

Le Mérite Bénévole comporte cinq échelons : **JUNIOR** (pour les jeunes de moins de 20 ans avec deux années minimum d'activités bénévoles) **BRONZE**, **ARGENT**, **OR** et enfin **VERMEIL** en fonction du nombre d'années d'activités bénévoles et des services rendus.

Après examen par un jury national indépendant, la liste des récipiendaires est publiée le 5 décembre de chaque année à l'occasion de la Journée Mondiale du Bénévolat.

Le dépôt de dossier est gratuit. Le diplôme d'honneur est offert par le CNB.

L'achat de la décoration pendante ou de la médaille de table est facultatif. Il est laissé à l'appréciation du récipiendaire et de son entourage.

N'hésitez pas à me contacter, j'aurais plaisir à en parler avec vous.



Gilles KOCH

Délégué Départemental de l'Isère
du Cercle National des Bénévoles

06 11 64 35 16
kochgi@wanadoo.fr

